

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

ANNEE 2019-2020

Axe 1 : Fondements et fragilités du lien social

THEME

La défiance vis-à-vis de l'information et de la science (de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de prétendues « vérités » alternatives).

Problématique du trimestre

L'information est le préalable même à toute analyse. Mais avant de provenir des journaux, de la télévision ou d'Internet, l'information vient aussi de notre environnement direct (amis, parents, etc...) et de ce que nous percevons nous mêmes. De plus, l'information concerne aussi ce que nous percevons directement dans notre environnement.

Le recours à la psychologie, à la psychologie sociale et à la sociologie permet de mieux comprendre les erreurs que nous pouvons faire dans la récupération et le traitement de l'information.

Ce dossier constitue la deuxième partie du travail à la suite de la sensibilisation permise par le visionnage du film « Douze hommes en colère »

TRAVAIL A EFFECTUER

A RENDRE LE :

- 1) Document n° 6 : pour chacun des trois exemples présentés, vous montrerez quel est le lien de causalité entre le phénomène A et le phénomène B (en insérant, le cas échéant d'autres phénomènes, c ou d)**
- 2) Indiquez en quelques lignes l'idée principale de chaque document**
- 3) D'après les documents, quels sont les éléments susceptibles de fausser la perception et l'analyse de phénomènes réels ?**
- 4) Après l'étude des documents, vous rédigerez un titre pour chacune des parties (de la partie I à la partie IV).**

PARTIE I : TITRE

Document n°1

Une étude d'un des chercheurs américains les plus célèbres en matière de psychologie du témoignage est à ce titre assez significative : celle d'Elizabeth Loftus, en 1975. Dans cette recherche, des personnes devaient se mettre dans la peau de jurés (fictifs) et évaluer la culpabilité d'un homme suspecté de vol. Le jugement s'effectuait à partir de la lecture du dossier relatif à l'affaire. Pour la moitié de ces personnes, le dossier en question comprenait un témoignage largement en défaveur du suspect. Pour l'autre moitié des personnes, le dossier ne comprenait pas un tel document. Les résultats sont assez éloquentes : l'homme a été jugé coupable dans 18 % des cas lorsqu'aucun témoignage n'était présenté dans le dossier ; ce pourcentage atteint plus de 72 % en présence du témoignage en question ! Loftus, la même année, a analysé 347 affaires relevant de la justice pénale. Elle a montré que plus de 74 % des suspects étaient jugés coupables sur la seule base de l'existence d'un ou plusieurs témoignages ! Lorsque l'on sait que, par ailleurs, le droit pénal français consacre un grand libéralisme dans la détermination et l'appréciation de la preuve par le juge (*cf.* le principe de l'intime conviction ; article 427 du Code de procédure pénale), on peut facilement en déduire que le témoignage est susceptible de peser pour une très large part dans les décisions de justice. Et pourtant, les chercheurs en psychologie de la justice ont démontré que le récit des témoins était faillible et très facilement manipulable.

(Magali Ginet : « Les clés de l'entretien avec le témoin ou la victime » - *La documentation française* – 2003)

Document n°2

Rattner, en 1988, fournit une démonstration assez dramatique de la faillibilité des témoignages et de ses conséquences du point de vue judiciaire. L'auteur a effectué une analyse de plus de 205 erreurs judiciaires avérées (10 % d'entre elles ont abouti à la peine capitale, c'est-à-dire à l'exécution d'un innocent). Il a essayé de repérer, pour chaque affaire, les facteurs qui pouvaient expliquer la survenue de l'erreur. Rattner a montré qu'une identification erronée commise par un témoin, pourtant de bonne foi, est impliquée dans plus de la moitié des erreurs de justice étudiées ! C'est de loin le facteur le plus explicatif, bien avant les erreurs involontaires ou volontaires de la police ou les mensonges du témoin lui-même (...) Les erreurs de témoignages peuvent avoir au moins deux origines : soit le témoin est victime des défaillances de sa propre mémoire (du fait, notamment, de ses capacités limitées de stockage de l'information), soit il est victime de l'influence exercée par l'enquêteur sur ses souvenirs. Ce dernier phénomène a été montré à de nombreuses reprises, ses par les chercheurs en psychologie de la justice. Par exemple, Loftus et Palmer, en 1974, ont réalisé une démonstration devenue assez célèbre de l'impact des questions dites « dirigées » sur les souvenirs des témoins. Une question dirigée se réfère à une question contenant un détail non mentionné préalablement par le témoin et susceptible d'être ensuite repris par ce dernier. Dans la recherche de Loftus, cent personnes visionnaient un film relatant une collision entre deux voitures. Elles étaient ensuite interrogées au sujet de l'accident en question. Au cours du questionnement, l'enquêteur glissait une question dirigée parmi des questions neutres. Pour la moitié des participants, il était demandé « À quelle vitesse roulaient les voitures lorsqu'elles se sont percutées ? » (groupe 1) tandis que l'autre moitié se voyait poser la question suivante « A quelle vitesse roulaient les voitures lorsqu'elles se sont violemment heurtées ? » (groupe 2). La deuxième question induisait donc une idée de vitesse beaucoup plus élevée des véhicules que la première. Une semaine plus tard, les mêmes personnes étaient à nouveau convoquées pour répondre à de nouvelles questions concernant l'accident. Une de ces questions consistait à demander aux participants d'indiquer s'ils avaient vu des bris de glace dans le film alors qu'en réalité, cet élément d'information n'était pas visible. Résultat : 14 % des personnes ayant dû répondre, au préalable, à une question induisant une vitesse modérée des véhicules (« percutées ») ont mentionné à tort l'existence de bris de glace. Ce chiffre atteint 32 % avec la question induisant une vitesse beaucoup plus élevée (« heurtées violemment »). Les personnes du deuxième groupe ont donc été significativement plus influencées par la question induisant une vitesse élevée des véhicules que celles du premier groupe.

Cette recherche démontre à quel point il est très facile d'influencer un témoignage et à quel point le choix des mots employés par l'enquêteur pour questionner un témoin peut avoir des conséquences importantes sur son récit ultérieur.

(Magali Ginet : « Les clés de l'entretien avec le témoin ou la victime » - La documentation française – 2003)

Document n°3

Depuis Heider, les « théories de l'attribution » occupent une place essentielle dans les travaux des psychologues et des psychosociologues. Il s'agit pour ces chercheurs de comprendre comment les individus expliquent ce qu'ils font ou ce qui leur arrive. A partir de questionnaires ou d'expérimentations, ils en sont arrivés à classer les explications en deux grandes catégories : les explications internes et les explications externes (les premières trouvant leur source dans l'individu, les secondes dans son environnement), ces explications étant elles mêmes divisée en deux sous catégories, causes stables et causes instables

Ainsi, si un lycéen rate son oral de sciences économiques et sociales, il pourra donner des explications de type interne :

- « J'ai raté parce que je n'ai pas assez travaillé » : il s'agit d'une explication interne et d'une cause instable dans la mesure où l'élève peut estimer qu'il pourra travailler mieux la prochaine fois.

- « J'ai raté parce que je n'ai pas assez de capacités » : explication interne et stable puisque l'élève peut estimer que même en faisant plus d'efforts, il ne pourra pas y arriver.

Mais il peut aussi attribuer son échec à des causes externes :

- « Je n'ai pas eu de chance » ou « le sujet était hors programme » : causes externes et instables.

- « Les profs ne m'aiment pas » : cause externe et stable.

Globalement, on peut dire classer les attributions selon le tableau ci-dessous.

	CAUSES STABLES	CAUSES INSTABLES
EXPLICATIONS INTERNES	Personnalité, capacités	Efforts, volonté, intention
EXPLICATIONS EXTERNES	Conditions de l'action (sociales, environnementales,...)	Hasard, chance

Certes, certaines explications peuvent relever à la fois de l'internalité et de l'externalité mais cette dichotomie est globalement opérante.

(...) Le premier enseignement qu'en ont tiré les psychologues est ce qu'ils appellent « l'erreur fondamentale d'attribution », c'est-à-dire le fait que les personnes interrogées privilégient très largement les explications de type interne aux explications externes.

Il est par exemple notable que face à la célèbre expérience de Milgram, la majorité des individus aient du mal à expliquer les comportements par la situation d'expérimentation ; on préférera des explications « personnologiques » (liées à la personnalité) : « il, elle, est sadique, lâche... »

(Trois concepts en psychologie utilisables en S.E.S. - <http://mondesensibleetsciencesociales.e-monsite.com/pages/articles/psychologie-et-autres/trois-concepts-en-psychologie-utilisables-en-sciences-economiques-et-sociales.html>)

Document n°4

L'émotion constitue certainement l'une des variables présentant le plus d'intérêt dans le cadre de la justice, tant les situations de témoignage sont généralement très chargées émotionnellement. La question sera de savoir si l'émotion que vit un témoin ou, *a fortiori*, une victime au moment des faits, va nuire ou au contraire faciliter la mémorisation de la scène criminelle. Les chercheurs en psychologie se sont, bien entendu, intéressés à la question. De nombreuses recherches, destinées à explorer le lien entre l'émotion négative et la mémoire, ont ainsi vu le jour. (...) Une des explications les plus avancées souligne la nécessité de prendre en compte une caractéristique essentielle de l'émotion : son intensité. En effet, il n'existerait pas une relation linéaire entre la mémoire et l'intensité émotionnelle, mais plutôt curvilinéaire (ou en « U inversé ») : trop ou trop peu d'émotion nuirait aux performances mnésiques, tandis qu'entre ces deux extrêmes existerait un niveau optimal de rappel (loi de Yerkes-Dodson, 1908). Cette relation est très bien expliquée en se référant aux processus décrits par Easterbrook (1959). Selon cet auteur, plus l'émotion augmente, et moins la personne est capable de diriger son attention sur un nombre important de détails. Il s'agit d'un processus appelé « focalisation attentionnelle ». À un

niveau modéré d'émotion, ce phénomène serait plutôt bénéfique pour les souvenirs, la personne focaliserait son attention sur des détails importants de la scène alors que les informations peu pertinentes seraient exclues du champ attentionnel. Il en résulterait une mémorisation optimale des informations pertinentes. En revanche, un niveau trop important d'émotion nuirait aux performances car l'attention serait tellement focalisée dans la scène qu'un nombre très réduit de détails serait mémorisé. Dans ce cas, les performances mnésiques chuteraient. A *contrario*, à un niveau trop faible d'émotion, le champ attentionnel serait tellement élargi qu'aucun détail ne bénéficierait de suffisamment d'attention pour être correctement mémorisé. (...)

(Magali Ginet : « Les clés de l'entretien avec le témoin ou la victime » - La documentation française – 2003)

Document n°5

Les criminologues et les juristes ont depuis longtemps montré combien nous surestimons nos capacités perceptives [23]. De nombreuses expériences de laboratoire le démontrent sans ambiguïté. L'une des plus classiques consiste à créer un incident artificiel devant un groupe de personnes non prévenues : on demande ensuite à celles-ci de rédiger un témoignage. Par exemple, l'un des fondateurs de la psychologie judiciaire, Claparède, organisa le scénario suivant : le lendemain de la célèbre fête masquée, tenue chaque année à Genève, une personne masquée fit irruption dans l'amphithéâtre où Claparède faisait précisément un cours de psychologie judiciaire devant un parterre d'étudiants. L'individu se mit à gesticuler et à proférer des paroles plus ou moins incompréhensibles. Claparède le mit à la porte. L'incident avait duré en tout vingt secondes. Claparède posa immédiatement à chacun onze questions sur un questionnaire : la moyenne des réponses exactes fut de quatre et demie uniquement. De plus, les erreurs des étudiants étaient très significatives. L'individu engagé pour créer l'incident avait une longue blouse en toile grise, un pantalon foncé, presque invisible sous la longue blouse, des gants blancs, un foulard brun clair et blanc autour du cou, ses cheveux étaient cachés par un chapeau de feutre gris. Dans une main il tenait une canne, dans l'autre une pipe et sur le bras un tablier bleu. La majorité des étudiants cita ces quatre éléments : la blouse, le bâton, le chapeau et le foulard. En revanche, pour certains, il s'agissait d'un chapeau de paille, pour d'autres un haut-de-forme. On lui vit un pantalon à carreaux, des cheveux noirs, bruns, blonds, gris et blancs. La majorité déclara que le foulard était rouge, qu'il ne portait pas de gants, etc.

Claparède fut un des premiers à montrer que les témoins répondent davantage en fonction du *degré de probabilité* des choses qu'en fonction de ce qu'ils ont observé. Ainsi, l'anarchie amenée dans la salle de classe par cet individu ne pouvait qu'émaner d'un révolutionnaire, dont chacun sait que, s'il porte un foulard, ce dernier ne peut être que rouge. G. Durandin, un des spécialistes de l'étude du mensonge, résume ainsi les résultats de ces diverses expériences

- un témoignage entièrement exact est exceptionnel;
- les témoins donnent des renseignements faux avec la même assurance que des renseignements exacts, et ceci tout en étant de bonne foi;
- ce que nous déclarons reflète parfois plus nos stéréotypes mentaux que ce que nous avons réellement vu ;
- par conséquent, si plusieurs témoignages convergent, cela n'est pas nécessairement un indice de vérité de ces déclarations. Cela peut signifier que plusieurs personnes, partageant les mêmes stéréotypes et les mêmes clichés mentaux, ont perçu les faits d'une manière identique mais néanmoins erronée [59].

Les facteurs qui favorisent les erreurs sont le mouvement (par exemple celui d'un accident de la route), la brièveté de la perception, la condition physique du témoin, l'importance de ses préjugés et son niveau de stress au moment de la scène

(Jean Noël Kapferer : « Rumeurs, le plus vieux média du monde » - Seuil – 1987)

PARTIE II : TITRE

Document n°6

Il faut donc se souvenir que les seuls éléments qui nous sont donnés par l'observation sont les corrélations, c'est à dire la constatation de la présence simultanée de deux phénomènes, mais les raisons de cette présence simultanée (la causalité ou la non causalité) ne nous sont pas données par l'observation et proviennent de notre raisonnement; or notre tendance naturelle consiste à établir des causalités de manière spontanée. Si nous observons un certain nombre de fois la coexistence de deux phénomènes nous leur attribuerons un sens de causalité : chaque fois que nous appuyons sur l'interrupteur, la lumière s'allume; on peut donc en déduire une causalité car, bien sûr, nous avons une vague idée du mécanisme qui lie les deux phénomènes. A l'inverse, la constatation de la coexistence de deux phénomènes sans lien de causalité peut nous mener à une superstition ou à des traits d'humour (chaque fois que j'oublie mon parapluie, il se met à pleuvoir...). (...) Il peut être dangereux de conclure trop rapidement à l'existence d'une causalité, parfois en nous appuyant sur nos préjugés et sur des stéréotypes, alors que l'existence de cette causalité doit être démontrée. Ainsi si nous constatons que les deux phénomènes A et B apparaissent en même temps, nous pouvons être tentés de dire que A entraîne (ou est cause de..) B (A—> B) alors qu'il existe d'autres possibilités. Voici quelques exemples de conclusions erronées qui ont pu être faites par le passé

1er cas : (...) Le cas typique est celui de la féminisation des professions. On s'aperçoit généralement que la féminisation des professions et leur perte de prestige vont de pair. Un homme ayant besoin de confirmer quelques-uns de ses préjugés pourrait estimer qu'il y a là une confirmation de la supériorité masculine alors qu'il faut tenir compte du fait que les femmes, souvent plus vulnérables sur le marché du travail, accèdent plus facilement à ces professions. (...)

2ème cas : (...) la coïncidence du rythme des cycles menstruels de la femme et des cycles de la lune a laissé penser à certains qu'il y aurait un lien entre les femmes et la lune.

3ème cas : C'est l'exemple trouvé par Paul Lazarsfeld et repris par Gerald Bronner : « *Dans une ville qui accueille la migration des cigognes, on trouvera que plus il y a de cigognes, plus il y a de naissances de bébés humains. (...) Pourquoi ? Parceque plus il y a de naissances, plus il y a de constructions immobilières donc plus il y a de cheminées* »

(sources : Thierry Rogel : « *Introduction impertinente à la sociologie* » -Liris- 1999 et Gerald Bronner : « *Coïncidences, nos représentations du hasard* » - Vuibert – 2007)

PARTIE III : TITRE

Document n°7

Le 8 décembre 2011, j'ai participé à une émission de Sud Radio intitulée « Enquête et investigation », sur le thème du complot.(...) L'un de mes interlocuteurs, prénommé Thomas, invité de l'émission, était plutôt favorable à une vision conspirationniste du monde. Pour prouver le sérieux de son approche, il déclara : « Moi, je vérifie toutes mes informations. Quand j'entends : "attentat en Égypte" ou ailleurs, je tape sur Internet et je mets à côté : "complot" ».

Pensant sans doute exprimer l'impartialité de son point de vue, Thomas fournissait, sans le savoir, une merveilleuse illustration de la façon dont la technologie Internet sert le biais de confirmation. En croyant utiliser une méthode objective pour s'orienter dans le dédale d'informations qu'est devenu le marché cognitif, Thomas s'inocule, sans s'en rendre compte, un poison mental. Je ne pense pas que mes arguments l'ont convaincu alors. Pourtant, il lui serait très simple aujourd'hui de se livrer à une petite expérimentation pour constater que je disais vrai. Prenons quelques faits d'actualité suffisamment importants pour avoir été commentés : le tremblement de terre qui a frappé Haïti en 2010 et la mort de Lady Diana. Supposons que Thomas utilise sa méthode infaillible pour « vérifier toutes les infos ». Voilà les résultats auxquels il aboutirait :

Nombre de sites conspirationnistes dans les 30 premiers sites proposés par Google

	Lady Diana	Tremblement de terre en Haïti
Sans le terme « complot »	2	0
Avec le terme « complot »	20	15

Concernant l'affaire Diana, Thomas aura 67 % de chances d'être confronté à des thèses conspirationnistes s'il organise sa recherche avec les termes « Diana » et « complot ». Il n'en aura que 7 % s'il ne cherche qu'à « Diana ». Pour le tremblement de terre en Haïti, il a 50 % de chances de rencontrer des sites conspira-tionnistes et aucune s'il retire de sa recherche le terme « complot ». Cela peut paraître évident : il n'en reste pas moins que lorsque Thomas a fait cette déclaration publique, il paraissait persuadé d'apporter la preuve d'une forme de rigueur intellectuelle. Il ne faisait pas autre chose que montrer combien le bon sens peut se laisser tromper par la puissance du biais de confirmation.

(Gerald Bronner : « La démocratie des crédules » - P.U.F. -2013)

Document n°8

Nous sommes à Seattle, au nord des États-Unis, dans l'État de Washington, à la fin des années 1950. On ne sait pas très bien comment l'affaire démarre. Peut-être d'une blague, ou d'une simple hypothèse émise dans un bar, peut-être d'un fait réel. Toujours est-il que les habitants de cette ville disent peu à peu constater que le pare-brise de leur voiture est constellé de microfissures sans qu'ils puissent en expliquer l'origine. Dans la ville, on ne parle bientôt plus que de cela. La rumeur enfla d'autant plus vite que ceux qui en entendent parler cherchent aussitôt à la vérifier sur leur propre véhicule, et constatent, en y regardant de près, qu'ils ont eux aussi un pare-brise fissuré par de petites lézardes.(...) La presse se fait l'écho de cette polémique qui gagne vite le pouvoir central. Et, à la demande du gouverneur, le président des États-Unis, Dwight Eisenhower, délègue deux experts du *National Bureau of Standards*, pour tirer cette histoire au clair.

Que croyez-vous que firent ces enquêteurs ? Ils observèrent d'abord, bien sûr, ces mystérieux pare-brise grêlés. Mais ils le firent (au sens figuré au moins) avec un peu plus de recul que les habitants de Seattle. Comprirent-ils immédiatement d'où venait le problème ? En tout cas, ils trouvèrent rapidement la solution de l'énigme.

Plutôt que d'essayer de confirmer les légendes naissantes par l'examen minutieux d'innombrables véhicules, ces deux experts décidèrent au contraire de tenter d'infirmer l'idée même que les pare-brise étaient endommagés à Seattle. Le procédé est original car, on va le voir, il va contre la tendance naturelle de notre esprit. Quittant Seattle, les deux hommes se rendirent dans des villes (...) Que constatèrent ces deux enquêteurs ? Que la plupart des véhicules suffisamment anciens dont ils observèrent scrupuleusement le pare-brise présentaient les mêmes microfissures que ceux de Seattle. Mais, dans ces autres villes, personne ne s'en inquiétait, car on n'y songeait pas à inspecter son pare-brise avec autant d'attention qu'on le faisait à Seattle. Ainsi, et comme, on le suppose, ces enquêteurs en firent le rapport laconique à Dwight Eisenhower, il n'y avait pas plus de pare-brise lézardés à Seattle qu'ailleurs. En revanche, dans cette ville, les habitants avaient contracté le virus de l'observation et de la confirmation. (...) nous souffrons tous de ce mal que les psychologues appellent le « biais de confirmation ». Ce travers est même l'une des tendances les plus prégnantes de notre esprit. Il consiste à confirmer nos croyances plutôt qu'à les infirmer, à chercher des informations qui vont nous conforter dans nos idées reçues plutôt que malmener celles-ci.

Attention ! Le « biais de confirmation » n'a rien à voir avec la mauvaise foi. Lorsque nous manipulons consciemment des informations pour leur faire dire ce qui nous arrange, lorsque cette distorsion de la vérité

est volontaire, nous faisons preuve de mauvaise foi. Dans le cas du « biais de confirmation », en revanche, c'est à notre insu que nous adoptons un mode de raisonnement qui nous est habituel, une façon de réfléchir qui nous semble naturelle, intuitive et juste, alors qu'elle peut nous conduire à des conclusions fausses.

(Gerald Bronner et Guillaume Erner : « Manuel de nos folies ordinaires » - Ed. En clair Mango – 2006)

Document n°9

Tous, nous avons naturellement tendance à chercher ainsi à confirmer une règle, un principe, une intuition, plutôt qu'à l'infirmier (...) La procédure d'infirmation ne vous démontrera jamais que quelque chose est vrai, mais elle vous montrera, à coup sûr, qu'un énoncé est faux (si c'est le cas), c'est-à-dire non universellement valable. En revanche, la procédure de confirmation (vérifier que votre pare-brise est fissuré comme les autres) ne vous démontrera jamais qu'un énoncé est vrai mais, répétée, elle pourra vous en convaincre.

L'infirmation est sans doute plus efficace si notre but est de chercher la vérité, parce qu'elle réduit nos chances de considérer comme vrai quelque chose de faux. Mais c'est une méthode qui peut confiner à l'absurde : si nous nous mettions à douter et à tester tous les postulats qui nous permettent de vivre dans la société (le métro passe toutes les trois minutes ; si je poste cette lettre, elle arrivera rapidement à son destinataire ; si je paye ma place de cinéma, un film sera projeté, etc.), nous ne pourrions jamais passer à l'action, assaillis par un doute permanent : C'est pourquoi, *a contrario*, la procédure de la confirmation nous est si utile dans la vie quotidienne

(Gerald Bronner et Guillaume Erner : « Manuel de nos folies ordinaires » - Ed. En clair Mango – 2006)

Document n°10

Le 24 juin 1947 est une date mémorable pour les amateurs d'ovnis du monde entier. Ce jour-là, Kenneth Arnold, un riche industriel, s'envole à bord de son avion personnel. Il survole la chaîne des Cascades, dans l'État de Washington, lorsque, soudain, il aperçoit neuf appareils volants. Ceux-ci l'intriguent immédiatement car ils ont une drôle de forme : discoïdale à l'avant et triangulaire à l'arrière. L'industriel prétend les voir assez bien, mais ne peut guère les suivre dans la mesure où ces engins lui paraissent voler à quelques 2 000 km/h ! Kenneth Arnold a le sentiment qu'ils rebondissent dans l'atmosphère comme des « soucoupes » le feraient sur un lac. Ainsi naît le terme « soucoupe volante » et, avec lui, l'un des plus grands mythes du XXe siècle.(...) À partir de ce moment-là, les observations se multiplient. De nombreux Américains signalent avoir observé des engins étranges dans le ciel. L'été 1947 sera celui des soucoupes volantes que l'armée américaine, dès juillet 1947, rebaptise U.F.O., c'est-à-dire *Unidentified Flying Objects*, Objets Volants Non Identifiés (OVNI) en français. Elle crée d'ailleurs une commission qui a pour mission d'élucider l'énigme. L'année 1948 sera, elle aussi, riche en observations d'ovnis. On dénombre des milliers de témoignages. (...) Au début des années 1950, l'« hystérie extraterrestre » retombe un peu aux États-Unis, mais c'est pour mieux franchir l'Atlantique et contaminer les esprits européens. L'été 1954 est, en France, un grand cru de ce point de vue, qui s'achève au mois d'octobre avec des pics de plus de deux cents témoignages certains jours. À tel point que, dans la commune de Châteauneuf-du-Pape, dans le Vaucluse, le maire n'hésite pas à rédiger un arrêté municipal pour interdire le survol de la commune par les soucoupes volantes. En revanche, en 1955, curieusement, on ne relève presque aucun témoignage...(…) Ces « épidémies » d'observation ne doivent rien à l'irrationnel, comme nous allons le voir (...) en réalité, le nombre d'observations du ciel varie évidemment en fonction du contexte, en l'occurrence, celui de « l'actualité » des observations de soucoupes volantes. En d'autres termes, la taille de la population des observateurs évolue avec la médiatisation des témoignages d'observation de soucoupes volantes. Plus on en parle, plus on en voit. C'est ici que réside la clé du mystère.(…) Les vagues

d'observation de soucoupes volantes ou de tout autre phénomène digne d'attention ne doivent donc rien à l'hystérie ou à la contagion... Mais tout au fait que l'actualité met sur le devant de la scène certains thèmes qui vont engendrer des vocations d'observateurs. Et donc de témoins potentiels

(Gerald Bronner et Guillaume Erner : « Manuel de nos folies ordinaires » - Ed. En clair Mango – 2006)

PARTIE IV : TITRE

Document n°11

Lorsqu'Edgar Allan Poe s'est intéressé au *moon hoax**, voici ce qui le surprit le plus :

« [...] ceux qui doutèrent le firent principalement *sans* être capables de dire pour quelles raisons. Il s'agissait des ignorants, de ceux qui n'étaient pas informés des choses de l'astronomie, des gens qui ne pouvaient y croire parce que les choses étaient trop nouvelles, trop en dehors des connaissances habituelles.

En même temps que s'en étonner, Poe nous livre une première clé d'interprétation intéressante. Pourquoi les gens les plus instruits furent-ils les plus facilement bernés par ce canular ? Sans doute parce que leur éducation leur conférait une certaine *disponibilité mentale*, une forme d'élargissement de leur horizon intellectuel. Ceux qui s'intéressaient à l'astronomie savaient qu'il existait d'autres planètes, connaissaient les rêveries à propos des canaux martiens, n'ignoraient pas que la Terre n'était pas au centre de l'Univers et que le miracle de la vie avait donc parfaitement pu se réaliser ailleurs. Les victimes du canular lunaire avaient donc *des* raisons de croire (et non *raison de croire*).(...) Comment en donner un meilleur exemple qu'en rappelant les ambitions du spiritisme, cette croyance qui connut un succès phénoménal au tournant du XIX^e et du XX^e siècle en prétendant révéler qu'il était possible de communiquer avec les défunts ? Camille Flammarion, scientifique de formation et grand prosélyte de cette doctrine, prononça aux obsèques civiles d'Allan Kardec', le 2 avril 1869, un discours exemplaire : « Le spiritisme n'est pas une religion, mais une science, science dont nous connaissons à peine l'a.b.c. » L'ambition que Flammarion avait pour le spiritisme était précisément fondée sur cet argument de l'élargissement des conceptions de la science. Il insistait d'abord sur le caractère incomplet de la connaissance humaine, et soulignait que les faits spirites pouvaient être comparés aux phénomènes électriques, lumineux et caloriques encore mal connus. Les récentes découvertes scientifiques et techniques, à commencer par celles des ondes électromagnétiques et du télégraphe sans fil qui les utilisait, lui semblaient avoir fait la démonstration qu'une action à distance était possible, et donc, que certaines dimensions de notre univers échappaient à nos sens : « *La science physique nous enseigne que nous vivons ainsi au milieu d'un monde invisible pour nous, et qu'il n'est pas impossible que des êtres (invisibles également pour nous) vivent également sur la terre, dans un ordre de sensation absolument différent du nôtre, et sans que nous puissions apprécier leur présence, à moins qu'ils ne se manifestent, à nous par des faits rentrant dans notre ordre de sensations* ».

Autrement dit, selon Flammarion, *les faits allégués* par la doctrine spirite sont tout à fait plausibles, à la lumière des découvertes scientifiques, et il n'est pas *inconcevable* que notre univers soit *aussi* habité par des êtres vivants que l'homme ordinaire ne peut percevoir, en raison de leur immatérialité.

(Gerald Bronner : « Vie et mort des croyances collectives » - Hermann – 2006)

(* On appelle *moon hoax* une série d'articles parus en 1835, prétendant que grâce à un télescope, nouvellement créé, on avait pu observer des vies humaines et animales sur la lune)

Document n°12

En Mars 1964, Kitty Genovese, une jeune américaine de 29 ans fut la victime d'une agression nocturne en pleine rue, violée et poignardée alors que 39 témoins auraient assisté à la scène depuis leur appartement sans réagir. Cette histoire fit sensation à l'époque et je me souviens que, collégien, je l'ai

entendue au début des années 1970 avec une variante selon laquelle la seule personne à réagir aurait été un passant qui se serait emparé de son sac à main pendant le viol. Il ya là de quoi désespérer de la nature humaine : dans la grande ville anonyme une victime fragile et innocente serait la proie d'un prédateur violent, d'un lâche voleur et de témoins au mieux peureux, au pire, sadiques. On ne doute pas que cette histoire était racontée en général pour démontrer la méchanceté des hommes et la dureté de la ville moderne.

Le problème est que cette histoire est, sinon fausse, du moins totalement exagérée. Kitty Genovese a bien existé et a été assassinée mais ce ne fut pas dans les circonstances décrites. Il n'y eut pas trente neuf personnes regardant le meurtre de leur fenêtre mais seulement une demi douzaine ayant entendu des cris ; le seul témoin oculaire aurait seulement vu le criminel se tenant debout à côté de sa victime. De plus, un des habitants aurait ouvert sa fenêtre pour sommer le criminel de laisser la jeune fille tranquille ; l'agresseur se serait donc enfui avant de revenir ultérieurement pour poignarder Kitty dans un endroit caché de tous les regards. L'histoire telle que les sources officielles nous la délivrent est donc bien différente de celle qui a été colportée pendant des années.(...) Finalement, nous ne sommes en général pas si mauvais, contrairement à ce que nous aimons penser. La vraie question que j'aurais envie de poser et plutôt « pourquoi avons-nous tant besoin de nous représenter nos semblables comme des êtres cruels et sans âme ? » pourquoi se les représenter comme des loups ou comme des ogres ? Manquons- nous d'histoires d'ogres et de contes de fées?

<http://mondesensibleetsciencesociales.e-monsite.com/pages/textes-pedagogiques/sociologie-et-sciences-sociales-1/pourquoi-serions-nous-si-mauvais-1.html>

Document n°13

(...) certains récits s'imposent sur le marché cognitif, non parce qu'ils viennent spontanément à l'esprit, non parce qu'ils sont jugés plausibles, non parce qu'ils peuvent être facilement conçus par la moyenne des esprits, mais parce qu'ils sont spectaculaires et/ou adéquats à notre système de représentation, et qu'ils peuvent, pour ces raisons, être facilement mémorisés. Le facteur mnésique peut-être considéré comme révélateur de *l'effet cognitif* qu'une information produit sur les esprits.

(Gerald Bronner : « *Vie et mort des croyances collectives* » - Hermann – 2006)